

COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES

Éditorial

Avec 600 personnes à Clermont et plus de 200 personnes à Issoire ainsi qu'à St Eloy et Riom, nous avons connu un 1^{er} Mai respectable. Étant donnée la période : un dimanche, pendant les vacances, étant donné le taux de réponse à nos derniers rendez-vous, on pouvait craindre le pire.

Mais non, notre corps militant était bien là. Par contre, force était de constater la faiblesse des effectifs des autres organisations syndicales.

S'il est vrai que de notre côté, nous aurions préféré une réponse plus massive des salariés, il est également vrai que le niveau d'engagement des autres organisations est déterminé par la pression qu'ils exercent.

Dans ce contexte, on comprend que l'unité ne nous est pas imposée. Au contraire, c'est nous qui l'imposons parce que le salariat l'exige désormais comme une condition à sa mobilisation. Cette réalité filtre jusque dans nos propres rangs. Sinon, comment expliquer le contraste entre nos journées d'action pour les retraites complémentaires et la journée unitaire du 28 avril contre la pénibilité ? Malgré des moyens internes d'appel quasi identiques, une trentaine de militant(e)s répondait aux premières et près de 200 à la dernière. Chaque cause avait pourtant son importance, mais pour AGIRC-ARCCO, l'appel était "pur sucre" Cgt.

Il est vrai que parfois, nous faisons l'unité avec des organisations qui par ailleurs, signent des accords inacceptables. Notre choix est de les mettre en situation d'avoir à assumer elles-mêmes leurs contradictions. Notre ligne est claire et cohérente, nous en récoltons les fruits. Lorsque d'autres organisations se compromettent et envoient un message ambigu, ce sont elles qui en font les frais. Encore une fois, si elles le pouvaient, elles se passeraient bien de l'unité. Ce sont les salariés qui la lui imposent.

De ce point de vue, la stratégie de FO est riche d'enseignements : avant de se remettre à signer tout et n'importe quoi (comme la convention UNEDIC, qu'elle refusait pourtant depuis de nombreuses négociations), elle a pris soin de s'émanciper de l'intersyndicale. Désormais, elle a fait le choix de ne plus tenir compte des attentes du salariat. La citadelle assiégée a resserré ses rangs, relevé ses pont-levis et n'est plus nourrie que de ses préoccupations internes et boutiquières. Le patronat saura la récompenser ; elle retrouve donc sa fonction historique. Nous la lui laissons.

Pendant ce temps le mouvement social avance. Certes, la défaite de la dernière bataille sur les retraites a affaibli la confiance dans les mouvements interprofessionnels. Pour autant, on constate que la revendication pour les salaires est portée avec force dans les NAO. A cette occasion, la Cgt se construit et se renforce, y compris dans de nouveaux secteurs.

Cette réalité est confirmée à l'échelle nationale des dernières CE confédérale et conférence téléphonique. C'est pour nous le temps de récolter les fruits de notre action, de faire le plein de forces et de détermination pour mieux retourner au front du combat interprofessionnel. Le plus tôt sera le mieux. Suite aux décisions prises par la CE confédérale, **le bureau de l'UD proposera rapidement une assemblée générale des syndicats.**

Sommaire

P2 : Infos
P3 : Immigration
P4 : Xavier Bertrand, INDECOSA

N° 1381 du vendredi 6 mai 2011

DEPOSE LE 6 mai 2011

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

CALENDRIER :

- **13 Mai** : Action Michelin
- **28 Mai** : Manifestation unitaire contre la politique d'immigration.

2001-2011 : "retraite active" a 10 ans !

**L'Union Syndicale des retraités fêtera
l'anniversaire de son journal,
le 20 Mai, salle de l'imprimerie,
à la Maison du Peuple de
Clermont-Fd.**

Appel national unitaire :

Samedi 28 mai 2011



Manifestation nationale unitaire

Contre la politique d'immigration du gouvernement

et pour la régularisation des sans-papiers.

Au lendemain de la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle de 2007 était créé, pour la première fois dans l'histoire de la République, un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement. Depuis, des dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière, hommes, femmes, enfants, sont traqués, arrêtés et expulsés, y compris dans un pays en guerre comme l'Afghanistan. Voulu par le chef de l'État, mise en œuvre par ses gouvernements successifs, le ministère de l'Intérieur aujourd'hui, et soutenue par l'UMP et ses alliés à l'Assemblée, cette politique est inacceptable car elle viole des principes humanitaires élémentaires et des dispositions internationales ratifiées par la France. A cela se sont ajoutés les effets désastreux du pseudo-débat sur l'identité nationale puis la chasse aux Roms.

Pour que cesse cette situation qui porte atteinte à des droits fondamentaux, menace gravement le droit d'asile et ruine l'existence des personnes étrangères visées, nous appelons à une manifestation nationale et unitaire au mois de mai 2011, à la date anniversaire de la création du ministère de l'Immigration qui perdure aujourd'hui sous une autre forme.

Nous exigeons sa suppression, l'arrêt immédiat de cette politique et la régularisation des sans-papiers.

A Clermont-Ferrand, rassemblement samedi 28 mai, à 14 h 30,

Place des Carmes à Clermont-Ferrand

Sainte-Marie en colère !

La direction générale a décidé de **renégocier l'accord d'entreprise de 1973** sous prétexte de son coût élevé pour l'Association. Déjà en 2001, un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales avait épinglé l'accord d'entreprise.

Notre Direction Générale, voulant à l'époque préserver la paix sociale, n'a rien fait et pire : a multiplié les erreurs de gestion, de gouvernance des établissements Sainte-Marie de Clermont, Le Puy, Nice, Privas et Rodez.

Évidemment, cela a conduit l'IGAS à renouveler sa demande de renégociation de l'accord d'entreprise dans son nouveau rapport de 2010. Ce sont encore les salariés qui doivent payer pour l'incompétence des directions et du conseil d'administration. Avec la Cgt, les salariés s'y refusent C'est pourquoi, avec tous les salariés des cinq établissements Sainte-Marie, **une grande journée de grève et de manifestation nationale aura lieu le 11 MAI 2011 de 8 h à 16 h vers le siège social de l'association, rue de l'Hermitage à Chamalières.**

Déjà, **une dizaine de cars venant du Puy, Nice, Privas et Rodez est annoncée et les salariés de Clermont signent une pétition (déjà 450 signatures)** qui présume d'une mobilisation massive, nourrie par des assemblées générales et des tournées de service.

Nous ne pouvons pas gérer un hôpital, à plus forte raison psychiatrique, comme une multinationale.



**NON à la marchandisation, à la mise au rabais de la santé.
Tout soutien à cette mobilisation sera bienvenu.**

Les demandeurs d'asile jetés à la rue

Plus de 100 personnes, hommes, femmes et enfants, se sont retrouvés à la rue lundi 18 avril.

Alors que ces familles, pour beaucoup demandeuses d'asile mais aussi françaises étaient hébergées en accueil d'urgence, la Préfecture du Puy de Dôme, qui a pour obligation de loger les demandeurs d'asiles, a profité de la fin de la période hivernale pour les jeter à la rue.

La préfecture a fait le choix de ne pas pérenniser la prise en charge de 111 personnes, demandeuses d'asile pour la plupart, qui logeaient à l'hôtel jusqu'à la fin de la trêve hivernale.

Ce comportement indigne s'inscrit dans le cadre d'un programme de mépris, de stigmatisation et de précarisation des étrangers, affirmé par le gouvernement et accentué avec la mise en place de la loi Besson sur l'immigration.

Au durcissement annoncé du droit d'asile, s'ajoute le mal logement et la saturation des structures d'accueil, notamment depuis la fin de la période hivernale. Dans l'ensemble du département, il n'y a que 50 places disponibles pour l'hébergement d'urgence.

Ces familles se sont alors retournées auprès des associations et des réseaux d'aides aux étrangers, qui se sont démenés pour trouver une solution et pour mettre la Préfecture et les collectivités devant leurs responsabilités.

Suite à l'occupation du Conseil Général du Puy de Dôme le 27 avril, celui-ci a accepté de reloger et d'offrir un repas chaud par jour aux 111 sans abris, mais ceci seulement jusqu'au 16 mai. La préfecture, elle, a hébergé sous la pression, les demandeurs d'asiles dont les demandes sont en cours, comme la loi l'y oblige.

Si le Conseil Général est compétent au niveau de la prise en charge des enfants, il ne l'est pas concernant l'hébergement d'urgence.

Dès lors, il n'est pas coupable de cette situation mais a tout de même pallié à la carence, à l'inconséquence et à la mauvaise volonté de l'État et de son représentant local.

Si les étrangers dont la procédure d'asile est en cours seront progressivement transférés vers le CADA de Saint-Eloy les mines, pour les autres, l'hébergement d'urgence mis en place par le Conseil Général **prendra fin le 16 mai**. Ensuite ?

Ensuite, la situation nécessitera à nouveau la mobilisation de toutes et tous, pour mettre la préfecture et les collectivités face à leurs responsabilités et sortir définitivement cette centaine d'hommes, de femmes et d'enfants de l'extrême précarité, d'autant plus que les demandeurs d'asile d'aujourd'hui seront les déboutés de demain.

Xavier Bertrand veut punir la CGT !

Xavier Bertrand, Ministre du travail, ex Secrétaire général de l'UMP et Maire de Saint-Quentin, entend faire expulser l'union départementale CGT de l'Aisne et l'union locale CGT de Saint-Quentin des locaux que la ville leur avait attribués de longue date. Il entend imposer un relogement de ces organisations dans des locaux totalement inadaptés à l'activité syndicale, sans salle de réunion ni possibilité de recevoir des salariés.

Xavier Bertrand a obtenu un jugement en référé confirmant sa demande d'expulsion, en avançant des contre vérités sur la démarche qu'il a engagée, notamment en prétendant que les organisations de la CGT ont refusé une autre proposition de relogement, alors que c'est lui qui a refusé la proposition syndicale.

Aujourd'hui, Xavier Bertrand franchit une étape en ordonnant l'expulsion par commandement d'huissier, sans même attendre le jugement d'appel.

La démarche de Xavier Bertrand est totalement discriminatoire. C'est la seule CGT qu'il entend déloger et dont il entend réduire les moyens de fonctionnement. Le vote des salariés aux dernières élections prud'homales a largement placé la CGT en tête, tant sur le département de l'Aisne que sur la ville de Saint-Quentin. Et c'est aux moyens de fonctionnement de la CGT que Xavier Bertrand s'attaque.

Il apparaît clairement qu'il s'agit d'une orientation politique concertée au sein de l'UMP. Des procédures similaires sont engagées à Châteauroux dans l'Indre et à Chartres dans l'Eure et Loir. Sans doute, la CGT dérange ce parti politique, en raison la fermeté de son action contre les réformes antisociales conduites par le Président de la République et le gouvernement. Sans doute l'actuel parti majoritaire veut-il séduire l'électorat d'extrême droite, foncièrement hostile à l'action syndicale confédérée et tout particulièrement à celle de la CGT.

La CGT refuse le diktat de Xavier Bertrand. La CE confédérale du 2 mai a exprimé à l'UD de l'Aisne et à l'UL de Saint-Quentin la solidarité de toute l'organisation.

La CGT mettra tout en œuvre pour ramener le Ministre du Travail à la raison, afin qu'il renonce à une expulsion arbitraire et propose aux organisations interprofessionnelles CGT de l'Aisne un relogement conforme à leur représentativité et aux besoins des salariés.

Montreuil, le 4 mai 2011

INDECOSA C.G.T.

Formation :

L'autorité des marchés financiers (AMF) organise des formations à l'intention des militants sensibilisés sur les problèmes d'épargne, de crédit, de tarification bancaire.

- Des stages gratuits d'une journée, composés de six modules sont organisés dans toute la France, **une formation se déroulera à Clermont-Ferrand le 21 juin 2011.**

Nous invitons tous les camarades intéressés par ce stage à faire remonter leur candidature **avant le 15 mai 2011 :**

**à l'U.D. C.G.T. ou INDECOSA C.G.T.,
Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 Clermont-Ferrand.**

- Les candidatures doivent être déposées à l'AMF le 25 Mai 2011.